



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 27 avril 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 7 octobre 2009

Burkina Faso

La Vallée du Sourou



Date d'inscription	7 octobre 2009
Site numéro	1885
Coordonnées	13°00'51"N 03°27'44"W
Superficie	21 157,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Sourou est un affluent du Mouhoun qui est la plus importante rivière du Burkina Faso. Depuis la construction des infrastructures à la confluence de Léri en 1984, la rivière Sourou a atteint un niveau de remplissage jamais égalé (600 000 000 m³ d'eau). La permanence de l'eau a renforcé ses multiples fonctions qui sont la culture irriguée, la pêche, l'élevage, le maintien de la diversité biologique... Les villages îles sur les berges de la rivière, les hippopotames protégés, les cultures commerciales de contre saison, les populations d'oiseaux... donnent une importance particulière à ce site logé dans un milieu soudanien où l'eau est souvent rare.

Les formations végétales de la vallée du Sourou abritent diverses essences dont certaines espèces menacées comme *Vitellaria paradoxa* menacé par la pression démographique et le surpâturage (BETHEMONT et al., 2003). La plaine inondable abrite de nombreuses espèces animales importantes pour le maintien de la biodiversité. Si on ne rencontre couramment que le lièvre (*Lepus crawshayi*), le singe rouge (*Erythrocebus patas*) dans le département de Di, dans le département voisin de Lanfiéra, les espèces d'animaux sauvages semblent plus variées. Y sont représentés le singe vert ou vervet (*Chlorocebus aethiops*), le babouin (*Papio hamadryas*), le phacochère (*Phacochoerus aethiopicus*), l'hippotrague (*Hippotragus equinus*), le guib hamaché (*Tragelaphus scriptus*). La vallée du Sourou est un site qui a des valeurs économiques et sociales. Initialement prévu pour coton, le périmètre s'est tourné rapidement vers les cultures maraîchères, notamment le haricot vert (AMVS, 2005). Avec l'accroissement de la pression démographique, on assiste à des mises en cultures répétées et à un surpâturage dans le lit majeur de la vallée du Sourou, entraînant la progression de formations dégradées à *Aristida mutabilis* et à *Panicum laetum*, de même que la disparition du Karité (*Vitellaria paradoxa*), (BETHEMONT et al., 2003).

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Pr OUEDRAOGO François de Charles
Institution/agence	Université de Ouagadougou, Département de géographie, UFR/SH
Adresse postale	03 BP 7021 Université de Ouagadougou 03
Courriel	resabo2000@yahoo.fr
Téléphone	+226 76 62 11 23

Compilateur 2

Nom	KABORE N. Lamech, OUEDRAOGO Boureima, OUATTARA Aboubakar, SAWADOGO B. Julien, ZOUGOURI Rémi,
Institution/agence	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD)
Adresse postale	SP-CNDD, 01 BP 6486 Ouagadougou 01 Email: spconedd@fasonet.bf / sp_conedd@yahoo.fr
Courriel	nebalamech@gmail.com
Téléphone	+226 25 37 40 92

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1984
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	La Vallée du Sourou
---	---------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

La vallée du Sourou s'étire du nord au sud sur 80 km de long. Une délimitation de la vallée aurait été effectuée au lendemain de la première guerre mondiale (1914-1918). La France, voulant s'appuyer sur ses colonies pour l'approvisionnement de ses industries en matières premières, envoya une mission en Afrique Occidentale Française pour une évaluation des potentialités. La délimitation de la zone d'hydro aménagement de la vallée du Sourou aurait alors été faite par estimation du potentiel de terres irrigables (AMVS, 2005). La projection des anciennes limites du site sur la Nouvelle Base Nation de Données Topographie (BNDT) de l'IGB montre qu'une bonne partie du site Ramsar de la vallée du Sourou se trouvait hors du territoire national. Ainsi les nouvelles limites du site ont été déterminées en tenant comptes des limites de la nouvelle BNDT et en intégrant aussi les zones inondables. Elle délimite les bandes de terres sous l'influence directe de l'eau. Les limites vont de 200 m à 2500 m de la rive du plan d'eau. Les limites ne s'identifient pas à des repères matériels, sauf la frontière avec le Mali au Nord.

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

- Superficie officielle, en hectares (ha):
- Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	région phytogéographique soudano-zambienne

Autre système de régionalisation biographique

La Vallée du Sourou appartient à la vaste région phytogéographique soudano-zambienne s'étalant du Sénégal à la Namibie en passant par la Somalie. Elle appartient au domaine phytogéographique soudanien à savane arbustive.

Le Burkina Faso est organisé en domaines biogéographiques subdivisés en secteurs :

Domaine sahélien

- Secteur sahélien strict
- Secteur sub-sahélien

Domaine soudanien

- Secteur soudanien septentrional
- Secteur soudanien méridional

cf. GUINKO (1984), FONTES et GUINKO (1995) ; Les Atlas J.A. (2001).

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le Sourou est un affluent du Mouhoun qui est la plus importante rivière du Burkina Faso. La permanence de l'eau a renforcé ses multiples fonctions qui sont la culture irriguée, la pêche, l'élevage, le maintien de la diversité biologique... Les villages îles sur les berges de la rivière, les hippopotames protégés, les cultures commerciales de contre saison, les populations d'oiseaux... donnant une importance particulière à ce site logé dans un milieu soudanien où l'eau est souvent rare.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La vallée du Sourou abrite une abondante et une variété d'espèces animales et végétales pour le maintien de la diversité biologique (cf. § 21 et 22 : flore et faune remarquables). L'état d'endémisme au niveau de la faune et de la flore du Burkina Faso est mal connu ; néanmoins, il a été établi que 23 espèces végétales (dont certaines de la famille des Cyperaceae) sont endémiques au Sourou (Ministère de l'Environnement et de l'Eau, 1999). Il s'agit entre autres de ces Cyperaceae : *Afrotrilepis pilosa*, *Bulboschoenus maritimus*, *Eleocharis decoriglumis*, *Schoenoplectus articulatus* et *Cyperus articulatus*. Au total, 39 669 oiseaux ont été comptés sur le site d'étude dont 60 espèces d'oiseaux, appartenant à 18 familles. Ils se répartissent en 3 grandes familles suivant leurs origines. Malgré le manque de données, le site est connue supporter ce qui semble être la plus grande concentration d'oiseaux sauvage (Anatidae) au Burkina Faso ainsi qu'un grand nombre de *Plectropterus gambensis*, *Sarkidiornis melanotos*, *Alopochen aegyptiacus*, *Nettapus auritus*, *Dendrocygna bicolor* et *D. viduata*. (BirdLife International 2008).

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

39 669

Entre l'année

2000

Source des données














(Ministère de l'environnement, 2002).

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

La vallée du Sourou étant naturelle et permanente, son plan d'eau s'avère propice au développement de nombreuses espèces piscicoles planctonophages (Cichlidae comme les tilapias et les carpes) ou phytophiles (Hérotis niloticus et Gymnachus niloticus). Outre les espèces dominantes, l'inventaire réalisé en juillet 2000 par l'Institut National de la Recherche Agronomique (INERA) a fait état de 31 espèces appartenant à 29 genres et 20 familles, parmi lesquelles les Claridées ou silures (Clarias gariepinus) et les Centropomidées ou capitaines (Lates niloticus) et Osteoglocidae (Heterotis niloticus), les Cichlidae (Oreochromis niloticus, Sarotherodon galilaeus, Tilapia zillii), les Schilberidae (Schilbe mystus), les Protopteridae (Protopterus annectens), les Characidae (Brycinus nurse), (BETHEMONT et al., 2003). La vallée abrite plusieurs espèces de poissons indigènes à différents stades du cycle de vie. La Vallée du Sourou est l'un des sites naturels avec un important stock de poissons. Des milliers de tonnes sont pêchés chaque année.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Afrotrilepis pilosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		Endémique
<i>Bolboschoenus maritimus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		Endémique
<i>Cyperus articulatus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		Endémique
<i>Eleocharis decoriglumis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		Endémique
<i>Faidherbia albida</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégées au Burkina Faso par l'Arrêté n°2004-019/MECV, portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.	
<i>Khaya senegalensis</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Parkia biglobosa</i> 	Néré	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégées au Burkina Faso par l'Arrêté n°2004-019/MECV, portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.	
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégées au Burkina Faso par l'Arrêté n°2004-019/MECV, portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.	

Les formations végétales de la vallée du Sourou abritent diverses essences dont *Mitragyna inermis*, *Acacia seyal*, *Balanites aegyptiaca*, *Anogoneis leiocarpus*, *Vitellaria paradoxa*, *Lanea microcarpa*, *Parkia biglobosa*, *Pliostigma* sp. Cette abondante couverture végétale abrite quelques espèces menacées (dont le *Vitellaria paradoxa*) par la pression démographique et le surpâturage (BETHEMONT et al., 2003). Au total, 48 espèces ligneuses sont recensées dans le département de Di en 2003, contre 26 à Lanfiéra (communication personnelle du chef du Centre INERA de DI, septembre 2005).

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/AVES	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Egyptian Goose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Ardea alba</i>	Great Egret	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna bicolor</i>	Fulvous Whistling Duck; Fulvous Whistling-Duck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i>	White-faced Whistling Duck; White-faced Whistling-Duck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Little Egret	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Falco peregrinus</i>	Peregrine Falcon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Falco tinnunculus</i>	Common Kestrel; Eurasian Kestrel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	Black-winged Stilt	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Limosa limosa</i>	Black-tailed Godwit	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Milvus migrans</i>	Black Kite	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Nettion auritus</i>	African Pygmy Goose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Plectropterus gambensis</i>	Spur-winged Goose	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Comb Duck; Knob-billed Duck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Streptopelia turtur</i>	European Turtle Dove; European Turtle-Dove	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
CHORDATA/AVES	<i>Tringa erythropus</i>	Spotted Redshank	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu d'hivernation
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Brycinus nurse</i>	Nurse tetra; Nurse tetra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clarias gariepinus</i>	African catfish	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gymnarchus niloticus</i>	Frankfish	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Heterotis niloticus</i>	African arowana	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>	Victoria perch	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Oreochromis niloticus</i>	Turkana tilapia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>	West African lungfish	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Sarotherodon galilaeus</i>	Galilaea tilapia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Schilbe mystus</i>	Lubangu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia zillii</i>	Zill' s tilapia; Zill' s tilapia; Zill' s tilapia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Chlorocebus aethiops</i>	Grivet; Grivet Monkey	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CITES App. II	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>	Patas Monkey	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	hippopotamus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Lepus microtis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Papio hamadryas</i>	Hamadryas Baboon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Phacochoerus africanus</i>	warthog	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

outstanding range of fish species + outstanding variety of species present + staging area for migratory waterbird species + supports endemic species + supports rare/endangered mammal species + waterbird wintering/non-breeding/dry season area

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La zone est couverte par la savane arbustive caractérisée par la prédominance des essences comme *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Khaya senegalensis*, *Acacia albida*, *Balanites aegyptiaca*. Divers autres acacias rabougris participent à la représentation de la population ligneuse.

Elle abrite également une importante faune dans les forêts protégées jouxtant la vallée. Il s'agit de mammifères, de petits gibiers et d'oiseaux, dont des migrateurs. La faune aquatique quant à elle, se compose de la population la plus fournie du bassin du Mouhoun, avec une diversité d'espèces.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> O Lacs d'eau douce permanents		2		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
3: Terres irriguées		3		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		1		Rare

(ECD) Connectivité de l'habitat La vallée du Sourou s'étant jusqu'au territoire malien et est le plus important affluent du fleuve Mouhoun

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Anogeissus leiocarpa</i>		
<i>Balanites aegyptiaca</i>		
<i>Lannea microcarpa</i>		
<i>Mitragyna inermis</i>		
<i>Vachellia seyal</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hippotragus equinus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tragelaphus scriptus</i>	bushbuck				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Toute la région du Sourou appartient à la zone climatique soudano-sahélienne à deux saisons contrastées : une saison sèche longue de 8 mois et une pluvieuse de 4 mois. Selon la classification de Köppen-Geiger (FAGGI et al., 2000), la région appartient au climat de type BWH, climat aride désertique, chaud-sec avec une température moyenne annuelle toujours supérieure à 18 °C.

Les températures moyennes sont stables ; elles oscillent entre 17 °C et 22 °C pour les mois frais (novembre-février) et de 35 °C et 41 °C pour les mois chauds. L'amplitude diurne est importante en saison sèche (18 °C) ; elle s'atténue en saison pluvieuse.

La zone est régulièrement balayée par deux types de vents : la mousson (vents humides remontant avec la pluie) et l'harmattan qui souffle en saison sèche.

On remarque une forte irrégularité des précipitations d'une année à l'autre. Entre 1980 et 2002, la moyenne inter-annuelle de la pluviométrie est de 653,17 mm. Sur cette base théorique, 13 années sont déficitaires.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Sur le plan de la géomorphologie, la zone de la vallée est un prolongement vers le sud du glacis dit Continental terminal. La vallée constitue la seule interruption morphologique importante d'un relief qui est presque plat et uniforme. Le glacis a une pente faible à nulle en direction du lit de la rivière Sourou. Le lit mineur de la rivière a une profondeur d'environ 3 m en moyenne sur une longueur moyenne de 55 km à l'intérieur du Burkina Faso. La rivière est localement alimentée par deux petits affluents. La zone inondable de la rivière est essaimée d'importantes mares de l'ordre d'une centaine de mètres de diamètre sur un à deux mètres de profondeur (BONDESAN et al., 2000).

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols les plus présents sont les sols bruns, les sols peu évolués d'apport colluvio-alluvionnaire, les sols hydromorphes, les vertisols. Ils ont une texture fine, une forte capacité de rétention hydrique, une perméabilité basse, une faible aération des horizons sub-superficiels, un fort compactage, un pH moyen, un degré élevé de saturation en bases : Ca, Mg (FAGGI et al., 2000).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le Sourou est une rivière à fond plat qui dans son fonctionnement naturel était un affluent/défluent du Mouhoun. Sur le Sourou, un ensemble d'infrastructures hydrauliques ont été réalisées au nombre desquelles on peut retenir les stations de relevé des niveaux d'eau à Léry, Yaran et Nwonki et une station agro-météorologique à Di. Le lac de barrage du Sourou a une contenance de 250 000 000m³.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Les puits dans les villages environnant sont plus ou moins pérennes, ce qui dénote une probable connectivité entre les eaux de surface et les eaux souterraines

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau

157 NTU

(ECD) Température de l'eau

29,3° C

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le pH= 8,16

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(EOD) Conductivité de l'eau 150,1 µs.cm-1

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le maraîchage est développé en amont, sur les berges de la rivière. Dans les brousses avoisinantes, il se pratique la chasse artisanale. L'importante biomasse des bourgoutières et la disponibilité de l'eau sont autant d'atouts pour l'élevage. La zone connaît un élevage extensif à trois systèmes de productions : la grande transhumance, la petite transhumance et l'élevage sédentaire, tout ceci étant pris en compte dans le Schéma directeur d'aménagement de la vallée (1986). Le système de transhumance est le fait des Peulh éleveurs de profession, tandis que le système sédentaire est pratiqué par les agriculteurs. Les facilités offertes par le site en eau et en pâturage ont attiré des Peulh originaires de la région de Tougan (rive est) et du Nord Yatenga. L'élevage bénéficie également des sous produits des cultures irriguées comme fourrage.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Faible
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Moyen
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Faible

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé

Autre(s) service(s) écosystème(s) non inclus ci-dessus:

Malgré l'islamisation prononcée des Marka, des sacrifices ancestraux demeurent. Des sacrifices annuels aux divinités du fleuve ont lieu dans chaque village sur l'initiative du chef du village et propriétaire de la tranche d'eau sur son terroir. Dans l'ensemble, les sacrifices ont un sens d'entretien de la rivière en vue de bénéficier de ses multiples services tels que :

- la fonction agricole de la rivière : la pêche coutumière est le moyen par lequel les habitants s'adressent aux divinités de la rivière pour demander une bonne pluviométrie.
- La fonction de légitimation foncière de la rivière : la pêche coutumière est un moyen d'institutionnaliser la possession de la ressource en eau.
- La fonction socio-sanitaire de la rivière : son caractère collectif est source de convivialité, de cohésion et d'union entre toutes les populations de la zone.

Dans le site: 1 494 043

En dehors du site: 7 000 000

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

www.iucn.org/paco

Somda, J., Zonon, A., Ouadba, J.M. et Huberman, D. (2010). Valeur économique de la vallée du Sourou : Une évaluation préliminaire. Ouagadougou, Burkina Faso, Bureau Régional UICN.72 pp.

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

- La fonction de légitimation foncière de la rivière : la pêche coutumière est un moyen d'institutionnaliser la possession de la ressource en eau. Le calendrier de pêche et le choix de la mare à pêcher relèvent de la décision des responsables coutumiers. L'invitation des autres villages aux séances de pêche collective permet de matérialiser la reconnaissance d'une notoriété sur la tranche de rivière (OUEDRAOGO et al., 2003). Avant de démarrer la pêche sur la rive ouest par exemple, les coutumiers de Di prennent la parole pour souhaiter la bienvenue aux villageois puis, ils déclarent la séance de pêche ouverte après avoir marmonné quelques incantations. Cela permet d'éviter d'éventuels conflits liés à la gestion légitime de la ressource halieutique.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Malgré l'islamisation prononcée des Marka, des sacrifices ancestraux demeurent. Des sacrifices annuels aux divinités du fleuve ont lieu dans chaque village sur l'initiative du chef du village et propriétaire de la tranche d'eau sur son terroir. Dans l'ensemble, les sacrifices ont un sens d'entretien de la rivière en vue de bénéficier de ses multiples services tels que :

- la fonction agricole de la rivière : la pêche coutumière est le moyen par lequel les habitants s'adressent aux divinités de la rivière pour demander une bonne pluviométrie. Tous les chefs coutumiers villageois, maîtres de tranches de rivière, sont convaincus que c'est par la pratique de la pêche qu'ils peuvent bénéficier d'une bonne campagne agricole. Ne pas pratiquer cette activité, c'est irriter les divinités de l'eau. En signe de mécontentement, ces dernières font souffler de grands vents souvent accompagnés d'essaims d'abeilles en lieu et place de la pluie. C'est dire donc que cette pêche assure une bonne pluviosité dans la zone. Et comme les rendements des cultures pluviales dépendent aussi de la quantité de pluies tombées, cette habitude coutumière n'est point tombée en désuétude bien que la zone soit sous une forte influence de la religion musulmane. C'est pourquoi chaque année, tous les villages observent et exécutent les rites.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

- La fonction socio-sanitaire de la rivière : son caractère collectif est source de convivialité, de cohésion et d'union entre toutes les populations de la zone. Lors d'une pêche, on observe une phase d'attente pour permettre aux retardataires d'être présents avant le démarrage. Les coutumes veulent que tous les individus commencent au même moment pour offrir la même chance de prise de poisson à chaque participant. A Di, les coutumiers ont même mis à la disposition des habitants une grande pirogue qui sert à franchir la rivière. La pêche coutumière est un moyen par lequel les coutumiers s'adressent aux divinités du village et aux ancêtres pour bénéficier d'une bonne santé pour tous les habitants. Elle protégerait ainsi contre les épidémies et les grands maux qui menacent la survie des habitants.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Province/région/gouvernement d'État	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Bien que la terre appartienne à l'Etat, partout ailleurs dans le milieu rural, il demeure toujours la gestion traditionnelle de celle-ci par les chefs coutumiers. Pour ouvrir un champ dans la brousse du Sourou, non aménagée par l'Etat, le migrant demande la terre au chef du village propriétaire terrien et non à l'Etat.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La gestion administrative technique est assurée par le Ministère en charge de l'agriculture par la mise en place de l'Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) et ce, depuis 1985. Cette structure travaille avec la collaboration des ministères en charge de l'environnement, des enseignements et de la recherche scientifique, des ressources animales. L'AMVS a mis en place des groupements et coopératives de producteurs pour la gestion des périmètres hydro-agricoles. A côté il faut noté la présence de l'Unité de gestion du Périmètre halieutique d'intérêt économique (PHIE) qui assure la gestion des ressources halieutiques du site.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

L'AMVS /groupements et coopératives de producteurs pour la gestion des périmètres hydroagricoles

Adresse postale:

AMVS 01 BP 2096 Ouagadougou 01,

Adresse de courriel:

amvs@fasonet.bf

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Drainage	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Impact moyen	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Incendies et suppression des incendies			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Sécheresses	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

- la coupe abusive du bois par les populations ;
- la réalisation de grands aménagements, notamment les espaces emblavées pour les cultures irriguées ;
- la pollution de l'eau par les pesticides engrais utilisés sur les périmètres agricoles ;
- la surexploitation des parcelles d'irrigation par les bénéficiaires (exploitants agricoles).
Toutes ces pratiques ont pour conséquences une modification des propriétés physico-chimiques du sol, un recul des superficies boisées et une diminution des espèces animales et végétales.

- la transhumance,
- le braconnage,
- la pression humaine.

La végétation est la savane arbustive à formations mixtes, exploitées principalement en bois de service et en bois de chauffe. Une partie du bois abattu est transformée en charbon.

L'énergie ligneuse est surtout sollicitée par les consommateurs de la rive ouest. Car, les ressources forestières s'y font rare à cause de l'aménagement d'importants périmètres hydro-agricoles.

La pression humaine sur la vallée accroît d'année en année alors que la ressource en eau semble diminuer. Les aménagements qui se poursuivent limitent l'accès à l'eau pour les animaux sauvages comme domestiques. Les intrants chimiques de plus en plus sollicités polluent davantage l'eau et perturbent la vie des poissons.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Designations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Lac sourou		partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Proposées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Proposées
Amélioration de la qualité de l'eau	Proposées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Replantation de la végétation	Appliquées
Gestion des sols	Proposées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Proposées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Recherche	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées

Autre:

L'AMVS s'est proposé en 2005 de mettre en œuvre les actions pour les années à venir, les actions suivantes :

- l'élaboration d'un plan d'intervention décennal d'intervention sur la période 2006-2016 prenant en compte la réalisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) de la vallée, les actions de consolidation des périmètres existants et la dynamisation des coopératives.
- Développer la concertation au plan local avec les différents acteurs du domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, ainsi qu'avec l'INERA, les autorités administratives et les chefs coutumiers.
- la mise en œuvre d'une démarche adaptée de transfert progressif des compétences aux aux coopératives.
- la professionnalisation des producteurs et des coopératives.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Les activités de sensibilisation sont menées dans le cadre des aménagements hydroagricoles. Un centre de formation a été construit dans la zone où annuellement des jeunes filles sont recrutées pour être formées dans les activités agricoles, d'élevage, etc.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé
Qualité des sols	Proposé
Communautés végétales	Proposé
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Il est important de signaler ici la présence d'une zone de chasse, concédée par l'Etat à un privé à proximité du site. Dans le cadre de ses activités de protection, d'aménagement et de l'organisation de la chasse, celui-ci travaille en étroite collaboration avec les populations riveraines de la zone.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Autorité de Mise en Valeur de la Vallée du Sourou, 2005, Les grands aménagements hydro agricoles : l'expérience de l'AMVS dans la vallée du Sourou, Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Ouagadougou, 22 p.

BETHEMONT J., FAGGI P., ZOUNGRANA T. P., 2003 : La Vallée du Sourou (Burkina Faso). Genèse d'un territoire hydraulique dans l'Afrique soudano-sahélienne, L'Harmattan, Paris, 230 p.

BONDESAN, M., 2000, Guida allo escursione nel delta del Po. Le pianure conoscenza e salvaguardia il contributo delle scienze della terra, Atti del convegno, Regione Emilia Romagna, Italia, p.381-393

BirdLife International 2008 BirdLife's online World Bird Database: the site for bird conservation. Version 2.1. Cambridge, UK: BirdLife International. Available: <http://www.birdlife.org>

CISSE I., 2000 : La mise en valeur du Sourou : approche socio-historique de la colonisation agricole depuis les années 1960, 27 p.

FAGGI P. et MOZZI P., 2000 : La territorialisation hydraulique dans la Vallée du Sourou (Burkina Faso), Université de Padova, 78 p.

FISHPOOL L.D.C., AND EVANS M.I., 2001, Important Bird Areas in Africa and associated Islands : Priority sites for conservation Newbury and Cambridge, UK : Pisces publication and Birthlife International (Birthlife conservation Series, n°11.

GUINKO S., 1984, La végétation de la Haute-Volta, Thèse de doctorat en Sciences de la nature, université de Bordeaux III, 394 p.

FONTES (J.) et GUINKO (S.), 1995 : Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. Notice explicative. Ministère de la coopération française, 77 p.

GUINKO (S.), 1994 : Végétation de la Haute Volta. Thèse de doctorat d'Etat, Université de Bordeaux II, Tome 1, 312 p.

GUINKO (S.), 1994 : La végétation et la flore du Burkina. Ministère de l'environnement et du tourisme. Direction de l'aménagement forestier et du reboisement. Ouagadougou, 117 p.

JEUNE AFRIQUE, 2001 : Atlas du Burkina Faso, éd. J.A.62 p.

KOHOUN S., 2002 : Impact des périmètres irrigués sur la santé et la sécurité alimentaire des exploitants. Cas des 500 ha dans la Vallée du Sourou ; Mémoire de maîtrise de géographie ; Université de Ouagadougou UFR/SH, 107 p.

LEPRUN J. C., 1969 : Evolution géomorphologique de la Vallée du Sourou et de ses bordures ; Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Dakar, 49 p.

Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Secrétariat Général, Direction Générale de l'Hydraulique, Gestion Intégrée des Ressources en Eau(GIRE),mai 2000.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Photo 1 : Plan d'eau de la vallée du Sourou (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)



Photo 2 : Engin de pêche aux abords du plan d'eau (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)



Photo 3 : Station de pompage d'eau pour le périmètre irrigué (2245 ha) aménagé dans le cadre du Millenium Challenge Account (MCA) (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)



Photo 4 : Un pêcheur en pleine prise de poisson (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)

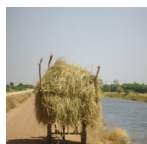


Photo 5 : Récolte de la paille sur le site de la vallée du Sourou (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)

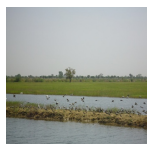


Photo 6 : Richesse ornithologique du site de la vallée du Sourou (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)

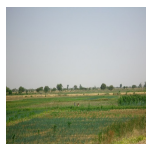


Photo 7 : Étendue de spéculations maraîchères dans le périmètre aménagé dans le cadre du MCA (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)



Photo 8 : Pêcheur solitaire sur la rive droite de la vallée du Sourou (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)

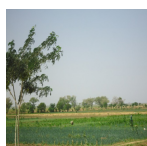


Photo 9 : Étendue du périmètre aménagé (*Larech N KABORE, 08-12-2016*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2009-10-07